



**FNAUT**

transport  
consommation  
environnement

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris  
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Paris, le 22-04-2015

Communiqué de presse

## **Passages à niveau : le gouvernement doit assurer la sécurité par un plan d'action cohérent**

*La collision survenue le 21 avril entre un train Intercités Belfort-Paris et un poids lourd immobilisé sur un passage à niveau de Nangis (Seine-et-Marne) souligne une fois de plus les dangers encourus par les voyageurs. La FNAUT réclame au gouvernement un plan d'action qui tienne compte du comportement trop souvent inadapté des usagers de la route sur ces ouvrages.*

### **Les vraies responsabilités**

Les « accidents de passages à niveau » sont, dans 99 % des cas, des accidents routiers, dus au comportement inadapté des usagers de la route, automobilistes et conducteurs de poids lourds, et non des accidents dus à des dysfonctionnements du système ferroviaire.<sup>1</sup>

La sécurité aux passages à niveau s'est améliorée depuis dix ans, mais la responsabilité de l'Etat reste engagée, qu'il s'agisse des moyens financiers disponibles pour le contrôle de la circulation routière et la suppression ou l'aménagement des passages les plus dangereux.

### **La FNAUT réclame au gouvernement les mesures suivantes :**

- Le renforcement de la sécurité routière et de l'information des usagers de la route (y compris les coureurs cyclistes...) sur la réglementation du franchissement des passages à niveau.
- L'engagement financier de l'Etat pour le remplacement des 150 passages à niveau répertoriés de longue date comme étant les plus accidentogènes par des ouvrages dénivelés. Pour rappel, le financement de la sécurisation des passages à niveau s'effectue sur le budget des collectivités locales.<sup>2</sup>
- L'extension de la vidéo surveillance à tous les passages à niveau dangereux avec verbalisation automatique des contrevenants. A ce jour, seulement 62 passages à niveau sont équipés de radars.
- La mise à disposition par SNCF Réseau d'une cartographie des passages à niveaux et de leurs contraintes de franchissement (largeur, garde au sol, passages interdits) facilitant leur prise en compte dans le GPS spécifique des poids lourds.

*La FNAUT attend aujourd'hui du gouvernement qu'il accélère les investissements et les mesures d'information et de contrôle des automobilistes et conducteurs de poids lourds susceptibles d'améliorer la sécurité aux passages à niveau.*

### **Contacts presse :**

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT : 06 76 73 31 09
- Fabrice Michel, responsable communication : 06 80 68 64 07

---

<sup>1</sup> Source : SNCF Réseau

<sup>2</sup> Financement à 50% sur le budget des collectivités locales, 25% sur le budget de l'Etat et 25% sur le budget du gestionnaire d'infrastructure ferroviaire.